Le FONGECIF : en 30 ans, 26000 dossiers de formation financés en Poitou-Charentes

jeudi 12 décembre 2013, par lpe

En cette fin d'année 2013, les FONGECIF fêtent leurs 30 ans. Acteurs de la formation des salariés à travers les fameux Congés individuels de formation notamment, ces organismes paritaires (pilotés par des représentants de salariés et d'employeurs) dressent un bilan plutôt positif de leur action.

En Poitou-Charentes, les 30 ans du FONGECIF ont été fêtés le 26 novembre dernier avec une note d'humour - un clown était chargé d'animer la fin de la manifestation en jeux de mots autour des propos tenus précédemment. Plus sérieusement, ce moment a été l'occasion de visionner deux témoignages de personnes ayant suivi un parcours de formation financé par le FONGECIF, dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.
Changer de vie, de métier, une « bouffée d'oxygène » pour certains salariés qui ne sont plus en phase avec leur emploi. Les conseillers du FONGECIF, répartis sur les 4 départements, conseillent et accompagnent les salariés dans leur projet professionnel : en 2012, plus de 12000 contacts, 2153 accompagnements, 1590 dossiers instruits et 1310 acceptés, soit un taux d'acceptation supérieur à 80%.

Des incertitudes sur l'avenir

La réforme de la formation professionnelle qui se profile, les fonds européens (programme 2014-2020) qui ne sont pas encore fléchés, autant d'incertitudes qui conduisent les dirigeants du FONGECIF (Jean-Louis PIOT, le Président et Laurent Reveillon le Directeur) à rester prudents. Le Congé individuel de formation par exemple, est financé dans la région par 12000 entreprises qui emploient 109000 salariés pour un total collecté en 2012 de 14 millions d'euros. A ce budget viennent s'ajouter les contributions du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours professionnels (FPSPP) à hauteur d'un peu plus de 3 millions et du FSE (Fonds européens) pour 773 683 €. Ces quelques 17,98 millions d'euros ont permis de financer 1310 projets individuels, soit 11% de plus qu'en 2011. La demande est en constante évolution, et les ressources en diminution d'où, pour la première fois en 30 ans, le constat au 1er novembre 2013 d'un taux d'acceptation des CIF (CDI et CDD) inférieur à 60%.
Les représentants du FPSPP et de la DIRECCTE, présents à cet anniversaire à Niort, se sont voulus rassurants mais n'ont pas, pour autant, apporté de réponses fermes aux attentes des équipes du FONGECIF.

CR

Plus : www.fongecifpoitoucharentes.fr